

AB MECA AUTO
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 498 Route de Brissac- NOTRE DAME D'ALLENÇON
49380 TERRANJOU
877 537 407 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 8 AVRIL 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 22 279,93 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 22 279,93 euros

Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur 146 896,60 euros

Affectation :

En totalité au compte « autres réserves » 169 176,53 euros

Certifié conforme,

Monsieur Anthony BOUET
Président

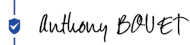
Signed by:

FBE847F2029E41A...

Etats financiers au 31/12/2025

Comptes annuels

Pour copie certifiée conforme

Signed by:

FBE847F2029E41A...

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan - Compte de Résultat

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	504	504		
	Fonds commercial	70 200	8 440	61 760	65 980
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	76 112	42 285	33 827	28 342
	Autres immobilisations corporelles	279 913	120 447	159 466	142 432
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	1 975		1 975	1 975
	Total de l'actif immobilisé (III)	428 704	171 676	257 028	238 729
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	11 685		11 685	20 836
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	2 800		2 800	2 800
	Avances et Acomptes versés sur commandes	133		133	33
	CREANCES (2)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Créances clients et comptes rattachés	61 732		61 732	104 746
	Autres créances	6 839		6 839	10 665
	Charges constatées d'avance	1 483		1 483	635
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	137 280		137 280	80 753
	Total de l'actif circulant (IV)	221 952		221 952	220 469
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	146 897	126 224
	Résultat de l'exercice	22 280	20 672
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		174 677	152 397
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	185 002	198 123
	Emprunts et dettes financières divers (2)	15 002	34 100
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		500
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 310	45 736
	Dettes fiscales et sociales	28 861	27 040
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 128	1 303
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		304 303	306 801
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		478 980	459 198
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		22 279,93	20 672,49
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		183 031	132 367
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	20 375		20 375	99 573
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 041 529		1 041 529	1 013 985
	Montant net du chiffre d'affaires	1 061 904		1 061 904	1 113 558
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			6 167	7 500
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			15 417	
	Autres produits			2 152	399
Total des produits d'exploitation				1 085 640	1 121 457
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			11 500	83 265
	Variation de stock				(800)
	Achats de matières et autres approvisionnements			424 366	460 652
	Variation de stock			9 151	(7 925)
	Autres achats et charges externes (1)			219 953	170 064
	Impôts, taxes et versements assimilés			7 998	9 606
	Salaires			265 973	271 594
	Cotisations sociales			43 869	48 100
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			65 010	54 985
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			3 376	3 909
Total des charges d'exploitation				1 051 195	1 093 451
RESULTAT D'EXPLOITATION				34 446	28 006
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			34 446	28 006
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)			
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des cessions d'immobilisations financières			
Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées (3)	7 715		6 956
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières		7 715	6 956	
RESULTAT FINANCIER		(7 715)	(6 956)	
RESULTAT COURANT avant impôts		26 730	21 050	
	Produits exceptionnels		18 000	
	Charges exceptionnelles	464	14 729	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(464)	3 271	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		3 987	3 648	
Total des produits		1 085 640	1 139 457	
Total des charges		1 063 360	1 118 784	
RESULTAT DE L'EXERCICE		22 280	20 672	
(2) dont produits concernant les entités liées				
(3) dont intérêts concernant les entités liées				

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

SOMMAIRE

- 1- Faits caractéristiques
- 2- Principes, règles et méthodes comptables
- 3- Notes sur le bilan
- 4 -Notes sur le compte de résultat
- 5- Autres informations

PREAMBULE

Le bilan de l'exercice présente un total de **478 980** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 085 640** euros et un total **charges** de **1 063 360** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **22 280** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025**, et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

1 - FAITS CARACTERISTIQUES :

En date du 03/11/2025 les associés ont décidés de transformer la SARL en SAS.

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du recueil des normes comptables françaises.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par dérogation au principe de permanence des méthodes, les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général tel que modifié par le Règlement ANC n° 2022-06 dans sa version consolidée au 1^{er} janvier 2025.

Ce changement de réglementation se traduit par un changement de méthode comptable. Les incidences financières et de présentation sont exposées au point « *Informations complémentaires sur le changement de méthodes comptables (ANC n° 2022-06)* »

Actifs immobilisés

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du recueil des normes comptables françaises.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Fonds commercial

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il résulte un changement de réglementation en matière d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux depuis le 1er janvier 2016.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par l'entité, la durée d'utilisation du fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé. Le cas échéant, il fait l'objet d'une dépréciation. Les actifs ayant des caractéristiques similaires suivent un traitement comparable.

Le fonds commercial exploité à Notre Dame d'Allençon s'élève à 28 000 €.

L'analyse de la situation permet de conclure que le fonds n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. En conséquence, un test de dépréciation a été pratiqué.

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ce dernier n'a pas généré d'impact sur le résultat puisque la valeur actuelle du fonds est au moins égale à sa valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a ainsi été comptabilisée au **31/12/2025**.

Le fonds commercial exploité à Brissac loire Aubance s'élève à 42 200 €.

L'entreprise pratique un amortissement sur 10 ans de son fonds commercial, option ouverte aux petites entreprises.

L'analyse de la situation permet de conclure que le fonds n'a pas de durée de vie limitée. Cependant, en tant que petite entreprise, l'option de l'amortir forfaitairement sur 10 ans a été retenue.

Aucun indice de perte de valeur justifiant la constatation d'une dépréciation n'a par ailleurs été identifié. Aucune dépréciation n'a ainsi été comptabilisée au **31/12/2025**.

Amortissements et dépréciations

Les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes :

* Logiciel :	3 ans
* Fonds de commerce	10 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Lorsqu'un ou plusieurs éléments identifiables de façon précise d'une immobilisation ont des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément. La répartition de la valeur d'actif se fait entre la structure principale et les autres composants.

Amortissements et dépréciations

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'usage, en application de la mesure de simplification destinée aux PME.

Les durées d'amortissements pratiquées sont les suivantes :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

* Matériel et outillage industriel :	3 à 4 ans
* Installations générales :	8 ans
* Matériel de transport :	1 à 5 ans
* Matériel de bureau :	3 à 4 ans
* Mobilier :	6 ans

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3 - NOTES SUR LE BILAN :

Les mouvements ayant affecté les divers postes du bilan apparaissent dans les tableaux figurant ci-après.

4 - NOTES SUR LE RESULTAT :

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

5 - AUTRES INFORMATIONS :**Echéances des créances et des dettes**

Le détail des échéances des créances et des dettes apparait dans le tableau figurant ci-après.

Engagements financiers

Le détail des engagements apparait dans le tableau figurant ci-après.

Indemnités de fin de carrières

Compte tenu de l'application de la convention collective de l'automobile , l'engagement des indemnités de fin de carrières est différent selon la catégorie du personnel :

- Pour les ouvriers, la société verse une cotisation auprès de la caisse retraite IRP AUTO au titre de cet engagement.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Informations complémentaires sur le changement de méthodes comptables (ANC n° 2022-06) »

Le changement de réglementation comptable décrit ci-avant au point « 2 - Principes, règles et méthodes comptables » appelle à formuler les informations complémentaires suivantes :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel : les opérations exceptionnelles ne comprennent plus que les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel (conditions cumulatives). Ainsi :
 - o Produit exceptionnel : le produit de cession des immobilisations de 18 000 € constaté sur l'exercice N-1 aurait été comptabilisé en résultat d'exploitation dans le cadre du règlement ANC 2022-06
 - o Charge exceptionnelle : la valeur nette comptable de sortie des immobilisations de 13 718,06€ constatée sur l'exercice N-1 aurait été comptabilisée en résultat d'exploitation dans le cadre du règlement ANC 2022-06

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	70 704					70 704
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 704					70 704
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	60 341		17 472		1 701	76 112
	Instal., agencement, aménagement divers	36 473					36 473
	Matériel de transport	177 225		66 300		10 900	232 625
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 815					9 815
	Emballages récupérables et divers	1 000					1 000
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		284 854		83 772		12 601	356 025
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 975					1 975
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 975					1 975
TOTAL		357 533		83 772		12 601	428 704

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial	4 220	4 220		8 440
	Autres immobilisations incorporelles	504			504
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 724	4 220		8 944
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 999	11 987	1 701	42 285
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 603	3 647		12 250
	Matériel de transport	65 476	43 947	10 900	98 523
	Matériel de bureau, mobilier	7 706	1 472		9 178
	Emballages récupérables et divers	297	200		497
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 080	61 253	12 601	162 732
TOTAL		118 804	65 473	12 601	171 676

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 975		1 975
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	61 732	61 732	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 194	1 194	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 978	3 978	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 667	1 667	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	1 483	1 483	
	TOTAL DES CREANCES	72 029	70 054	1 975
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	185 002	63 730	121 272	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	74 310	74 310		
	Personnel et comptes rattachés	12 205	12 205		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 030	9 030		
	Impôts sur les bénéfices	339	339		
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 184	5 184		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 102	2 102		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	15 002	15 002		
	Autres dettes	1 128	1 128		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	304 303	183 031	121 272	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		62 917			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		15 002			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	10,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	10,0000	5 000,00